

## OBJECTIFS

- Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type B
- Être capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

## PUBLIC

Le candidat devra être âgé d'au moins de 17 ans au moment de l'inscription pour l'apprentissage classique et de minimum 15 ans pour l'apprentissage anticipé

## PRE REQUIS

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité
- Être résidant et domicilié en France
- Être en possession de l'attestation de participation de la journée de défense et citoyenneté pour les stagiaires âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus

### Pour les candidats d'une autre école :

- Être enregistré en Préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage à la conduite

<b>TYPE DE FORMATION :</b>	Formation individuelle
<b>DUREE :</b>	20h de conduite pour la formule de départ
<b>DATES ET HORAIRES :</b>	Session permanente
<b>TARIFS :</b>	990 euros TTC
<b>LIEU :</b>	A Evan auto-école, à Goussainville
<b>DELAI DE RETRACTATION :</b>	14 jours à partir de l'inscription
<b>DELAI D'ACCES :</b>	14 jours à partir de l'inscription
<b>MODALITES DE FINANCEMENT :</b>	Formation éligible au CPF

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez notre référent handicap, Madame Céline ERDOGAN pour connaître les modalités d'adaptation de la formation.

## NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.). Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et de matériels informatiques
- Outils pédagogiques et règlementaires (projection exercices dans le cadre de l'apprentissage du Code de la Route)
- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Un Véhicule par candidat avec boîte manuelle, adapté à l'apprentissage de la conduite pour le passage de la catégorie B du permis de conduire

## LES MODALITES PEDAGOGIQUES

### Pour l'apprentissage du Code de la route :

L'apprentissage se fait en salle de formation au sein de notre école de conduite en présentiel. La formation se fait en groupe dans l'une de nos salles équipées d'un téléviseur projetant des exercices sous forme de quizz avec des séries de questions. L'accès à la salle de Code se fait de manière continue pendant les heures d'ouverture de l'auto-école.

### Pour l'apprentissage de la Conduite :

Auto-école EVAN

Siège social - 91 BD Paul Vaillant Couturier - 95190 Goussainville

Siret : 52917998800017 - APE 8553Z

Tél : 09 53 81 95 81 - mail : [autoecoleevan@live.fr](mailto:autoecoleevan@live.fr)

Agrément E1409500150 - N° Déclaration d'activité 11950645295 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Organisme de formation certifié pour la catégorie des actions de formation

L'apprentissage de la conduite se fait seul avec l'un de nos moniteurs dans une voiture adaptée à l'objectif visé.

La formation se fait sur-mesure à la suite de l'évaluation pré-formative selon un calendrier défini conjointement entre le candidat et l'auto-école.

## **PLANNING DE LA FORMATION**

Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

## **DUREE DE LA FORMATION**

Elle sera déterminée grâce à l'évaluation de départ

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Programme de formation conforme au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) :

- 1<sup>ère</sup> étape : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2<sup>ème</sup> étape : appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3<sup>ème</sup> étape : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4<sup>ème</sup> étape : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
- A l'issue, le candidat peut être présenté à l'épreuve du permis B

### Pour la conduite anticipée :

Des accompagnateurs sont désignés pour prendre en charge l'apprentissage à la conduite du candidat

6 heures de rendez-vous pédagogiques obligatoires et apprentissage sur au moins une année et 3 000 kilomètres.

## **SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION**

- Livret de formation au Permis B
- Feuille de présence

## **VALIDATION ET ÉVALUATION**

- Passage de l'épreuve théorique générale (E.T.G.)
- Passage de l'épreuve pratique d'admission

## **CONTACT ET INSCRIPTION**

---

Auto-école EVAN

91 BD Paul Vaillant Couturier– 95190 Goussainville

Tél : 09 53 81 95 81 – mail : [autoecoleevan@live.fr](mailto:autoecoleevan@live.fr)

---

Auto-école EVAN

Siège social - 91 BD Paul Vaillant Couturier– 95190 Goussainville

Siret : 52917998800017– APE 8553Z

Tél : 09 53 81 95 81 – mail : [autoecoleevan@live.fr](mailto:autoecoleevan@live.fr)

Agrément E1409500150 - N° Déclaration d'activité 11950645295 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Organisme de formation certifié pour la catégorie des actions de formation